

Points à l'ordre du jour et propositions du Conseil d'administration pour l'Assemblée générale du 2 avril 2019

Aux Actionnaires de Mobimo Holding AG

Invitation à la 19^{ième} Assemblée générale ordinaire

Mardi 2 avril 2019, à 17h00 (ouverture des portes : 16h00)
Luzerner Saal, Centre de la Culture et des Congrès (KKL), Europaplatz 1, Lucerne

Ordre du jour de l'Assemblée générale

- Allocution de bienvenue
- Présentation du rapport de gestion et perspectives
- Constatations à l'intention de l'Assemblée générale

Points à l'ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1. Rapport annuel, exposé de l'évolution et comptes annuels de Mobimo Holding AG ainsi que comptes consolidés de l'exercice 2018; rapport de rémunération, réception des rapports de l'organe de révision

1.1. Approbation du rapport annuel, de l'exposé de l'évolution et des comptes annuels de Mobimo Holding AG ainsi que des comptes consolidés de l'exercice 2018

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel, l'exposé de l'évolution et les comptes annuels de Mobimo Holding AG de même que les comptes consolidés de l'exercice 2018.

1.2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de rémunération de l'exercice 2018. Ce vote est consultatif et a lieu une fois par an.

2. Répartition du bénéfice de Mobimo Holding AG

2.1. Proposition d'affectation du bénéfice

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'affecter le bénéfice comme suit :

- distribution de CHF 10.00 par action, prélevés sur les réserves issues d'apports en capital ;
- report à nouveau : CHF 497'348'515.06*.

2.2. Origine

	en KCHF
Bénéfice reporté	432'831
Bénéfice de l'exercice	64'518
Dissolution de réserves issues d'apports en capital	66'015*
Bénéfice au bilan	563'364
Action propres	-1'216*
Total à disposition de l'Assemblée générale	562'148
<hr/>	
i) Distribution de CHF 10.00 par action à partir des réserves issues du capital	66'015*
ii) Report à nouveau	497'349
Proposition d'utilisation du bénéfice	563'364
Action propres	-1'216*
Proposition d'utilisation du bénéfice, sous déduction des action propres	562'148
<hr/>	
Distribution totale	66'015*
. /. part des réserves issues d'apports en capital	-66'015

* Les actions détenues en propre au moment de la décision de l'Assemblée générale ne donnent pas droit à la distribution à partir des réserves issues du capital. Le montant définitif de la dissolution des réserves issues d'apports en capital et leur distribution dépendent du nombre des actions détenues en propre et donc des actions émises donnant droit à un dividende à la date de distribution.

3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction

Le Conseil d'administration propose de donner décharge à tous les membres du Conseil d'administration et de la Direction pour l'exercice 2018.

4. Elections

4.1. Election individuelle des membres du Conseil d'administration et de son président

Le Conseil d'administration propose d'élire les personnes suivantes, respectivement en tant que membres du Conseil d'administration et en tant que président du Conseil d'administration jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire :

- a. Election de Dr. Christoph Caviezel en tant que membre du Conseil d'administration (**nouveau**).
- b. Election de Daniel Crausaz en tant que membre du Conseil d'administration.
- c. Election de Brian Fischer en tant que membre du Conseil d'administration.
- d. Election de Bernard Guillelmon en tant que membre du Conseil d'administration.
- e. Election de Wilhelm Hansen en tant que membre du Conseil d'administration.
- f. Election de Bernadette Koch en tant que membre du Conseil d'administration (**nouveau**).
- g. Election de Peter Schaub en tant que membre et (**nouveau**) président du Conseil d'administration.

4.2. Election des membres du comité de rémunération (Nomination & Compensation Committee)

Le Conseil d'administration propose d'élire les membres du Conseil d'administration ci-après au comité de rémunération lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire :

- a. Election de Bernard Guillelmon.
- b. Election de Wilhelm Hansen.
- c. Election de Bernadette Koch (*nouveau*).

4.3. Election de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose d'élire KPMG AG, Lucerne, en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2019.

4.4. Election du représentant indépendant des droits de vote

Le Conseil d'administration propose de nommer Grossenbacher Rechtsanwälte AG, Zentralstrasse 44, 6003 Lucerne en tant que représentant indépendant des droits de vote jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5. Approbation de la rémunération totale des membres du Conseil d'administrations

5.1. Approbation de la rémunération fixe des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de fixer un montant total maximum de CHF 1'100'000.00 destiné à la rémunération fixe des membres du Conseil d'administration pour la période allant d'aujourd'hui à l'Assemblée générale ordinaire 2020.

6. Approbation de la rémunération totale des membres de la Direction

6.1. Approbation de la rémunération non liée aux résultats des membres de la Direction pour l'exercice 2020

Le Conseil d'administration propose de fixer un montant total maximum de CHF 3'000'000.00 destiné à la rémunération non liée aux résultats des membres de la Direction pour l'exercice 2020.

6.2. Approbation de la rémunération liée aux résultats des membres de la Direction pour l'exercice 2019 (payable en 2020)

Le Conseil d'administration propose un montant total maximum de CHF 3'000'000.00 destiné à la rémunération liée aux résultats des membres de la Direction pour l'exercice 2019.

7. Divers

Indications d'ordre général cartes d'admission/droits de vote

Les Actionnaires de Mobimo Holding AG inscrits au registre des actions en qualité de détenteurs de droits de vote reçoivent un coupon-réponse servant à leur inscription et donnant également la possibilité d'octroyer des procurations et des instructions par voie électronique au représentant indépendant des droits de vote. Bénéficient du droit de vote tous les Actionnaires inscrits au

registre des actions de Mobimo Holding AG en date du 25 mars 2019. Les Actionnaires recevront les cartes d'admission et le matériel de vote pour l'Assemblée générale après le renvoi de l'inscription à Mobimo Holding AG. Aucune mutation ne sera entreprise dans le registre des actions du mardi 26 mars au mardi 2 avril 2019. En cas de vente d'actions mentionnées sur la carte d'admission, l'actionnaire vendeur perd son droit de vote pour les actions correspondantes. La carte d'admission et le matériel de vote qui lui ont été envoyés devront alors être rectifiés en conséquence par le bureau des actions avant la tenue de l'Assemblée générale. Les droits de vote de l'actionnaire acquéreur et tous les droits connexes restent suspendus pendant cette période.

Octroi de procurations

Les Actionnaires qui ne participent pas personnellement à l'Assemblée générale peuvent se faire représenter comme suit :

- par le représentant indépendant des droits de vote Grossenbacher Rechtsanwälte AG, Zentralstrasse 44, 6003 Lucerne (au moyen du formulaire d'instructions figurant sur le coupon-réponse ou après enregistrement sur la plateforme électronique Sherpany dans le délai imparti). L'octroi de procurations et l'envoi d'instructions peuvent être opérés après enregistrement sur la plateforme électronique Sherpany jusqu'au 31 mars 2019 à 23h59 ;
- par un autre actionnaire de Mobimo Holding AG (avec indication écrite de la procuration sur la carte d'admission).

Sauf instructions expresses de votre part, le représentant s'abstiendra de voter, conformément à l'art. 10, al. 2 ORAb.

Documents

Le rapport de gestion 2018 avec le rapport annuel, les comptes annuels, l'exposé de l'évolution, les comptes consolidés, le rapport de rémunération et les rapports de l'organe de révision sont disponibles pour consultation depuis le 8 février 2019 au siège de Mobimo Holding AG, Rütligasse 1, 6000 Lucerne et peuvent y être commandés.

Généralités

Nous recommandons à tous les Actionnaires de faire usage de leurs droits et d'exercer leur droit de vote à l'Assemblée générale soit personnellement, soit par représentation.

Les éventuelles propositions des Actionnaires doivent être transmises par écrit d'ici au jeudi 28 mars 2019 au plus tard à Mobimo Holding AG, Rütligasse 1, 6000 Lucerne 7, à l'attention de Monsieur Othmar Som.

A l'issue de l'Assemblée générale, nous serions heureux de vous convier à un apéritif dînatoire qui se tiendra au Centre de la Culture et des Congrès (KKL) de Lucerne. Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire à l'aide du coupon-réponse ci-joint.

Lucerne, le 7 mars 2019

Pour le Conseil d'administration de Mobimo Holding AG :

Le président



Georges Theiler